MÉMOIRE SUR LE CULTE DE LA SAINTE FAMILLE ET DE SAINT JOSEPH

Beauvais Archiconfrérie de Saint-Joseph

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LE CULTE DE LA SAINTE FAMILLE

ET DE

SAINT JOSEPH.

BLAUVAIS

IMPRIMERIE DE D. PÈRE, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ.

MÉMOIRE

SUR LE CULTE DE LA SAINTE FAMILLE

ET DE

SAINT JOSEPH.

Humble requête présentée à Leurs Eminences les Cardinaux et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, par les Directeurs de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph de Beauvais, et de ses Confréries affiliées,

A L'OCCASION DU CONCILE DE 1869.

PREMIÈRE PARTIE

Ce n'est certainement pas sans un grand dessein de miséricorde pour le monde que le Seigneur a voulu faire ressortir, dans notre siècle, la grande figure de saint Joseph, et nous présenter le culte de ce grand Patriarche comme un remède efficace pour notre société si malade, et comme le gage assuré d'une ère de paix pour l'Eglise affligée.

Fut-il, en vérité, un temps où la dévotion envers saint Joseph présenta plus d'opportunité?

« Il semble, » nous dit notre vénérable Evêque, dans son mandement sur le culte de saint Joseph, « il semble que c'est « de nos jours que le culte de saint Joseph est appelé à se « répandre et à devenir vraiment populaire. Admirez ici, « N. T. C. F., la merveilleuse sagesse de l'Eglise, notre mère. « A l'incrédulité froide et railleuse du dernier siècle, elle « opposait la dévotion affectueuse et compatissante envers le « cœur adorable de Jésus. Aux négations audacieuses de notre « temps, touchant la chute originelle, à cette tendance qui « s'efforce de réhabiliter les instincts les plus grossiers de « notre chair coupable, elle opposait naguère, aux applau- « dissements du monde catholique, le dogme de l'Immaculée- « Conception de Marie, qui est, à lui seul, un trésor des plus

« précieux enseignements. Et voilà qu'à la vue d'une génération avide de lucre et de plaisir, ne travaillant que pour « jouir, faisant parade de tout, même de sa lassesse, elle va « prendre, dans son obscur atelier de Nazareth, l'homme « juste, chaste, dévoué, désintéressé, laborieux, modeste, « pauvre et soumis, et elle nous le présente en disant : « Voyez « et instruisez-vous » A peine élevé sur le trône de saint « Pierre, Pie IX, chef et organe de l'Eglise, ordonnait que, « dans tout l'univers, la fête du Patronage de Saint-Joseph « fût célébrée le troisième dimanche après Pâques, afin que « les fidèles retenus par leurs travaux, le 19 mars, fête principale de notre saint Patron, pussent plus facilement invoquer son assistance dans un jour consacré au Seigneur. »

Dernièrement encore, cet illustre Pontife, entouré de trois cents Evêques, et élevant la voix en présence du monde entier, recommandant, dans son immortelle allocution, l'Eglise catholique et ses immenses besoins à la puissante intercession de saint Joseph.

« Marie et Joseph sont sortis du cœur des hommes, et tant « qu'ils n'y auront point repris l'empire qu'ils y avaient placé, « le monde ne sera pas sauvé. Mais j'augure bien des temps à « venir. Saint Joseph est mieux connu, plus aimé, plus « honoré, il nous sauvera »

(Paroles de Sa Sainteté Pie IX dans une des salles du Vatican, à l'occasion du centenaire de saint Pierre.)

Le réveil général et la propagation du culte de saint Joseph se constatent dans toutes les parties du monde catholique, par le nombre chaque jour croissant de ses confréries, la sainte émulation avec laquelle les âmes chrétiennes se portent vers ses pieuses associations, les temples et les sanctuaires qui s'élèvent à son nom sur tous les points. Tous ces faits ne démontrent-ils pas, jusqu'à l'évidence, que Dieu s'est réservé les temps malheureux où nous vivons pour donner une nouvelle gloire à l'auguste Patriarche, le glorieux Epoux de la Mère de Dieu?

Ce tableau ne doit-il pas nous inspirer la confiance la plus fondée, que saint Joseph sera le protecteur de la grande Famille de l'Eglise, dans ses heures de douleurs et d'épreuves, en entourant de sa sollicitude la plus tendre cette Epouse bien aimée du Seigneur avec son auguste chef?

Daignent, les Eminents Pères du Concile, sanctionner cet élan général et salutaire, et couronner ces espérances en réa

lisant dans les prochaines assises de la catholicité, le vœu formulé en 1544, par un des apôtres les plus dévonés du culte de saint Joseph ! (1)

« Beau soleil, père des jours, hâte ta course, fais vitement « naître cette heure fortunée en laquelle doivent être accom- « plis les oracles des saints qui nous promettent que, sur le « déclin du monde, on fera magnifiquement paraître toutes « les grandeurs de saint Joseph ; qui nous assurent que Dieu, « même, tirera le rideau et déchirera le voile qui nous a em- « pêchés, jusqu'à maintenant, de voir à découvert les mer- « veilles du sanctuaire de l'âme de saint Joseph ; qui prédisent « que le Saint-Esprit agira, incessamment, dans le cœur des « fidèles pour les inviter à exalter la gloire de ce Saint Per- « sonnage, lui consacrant des maisons, lui bâtissant des « temples et lui dressant des autels ; qui publient que partout « l'Empire de l'Église militante, on en reconnaîtra pour pro- « tecteur particulier, ce saint qui a été le protecteur de Jésus- « Christ, fondateur du même Empire ; qui nous font espérer « que les Souverains Pontifes ordonneront, par un secret mou « vement du ciel, que la fête de ce grand Patriarche soit solen- « nellement célébrée par toute l'étendue du domaine spirituel « de Saint-Pierre ; qui annoncent que les plus savants hommes « de l'univers s'emploieront à la recherche des dons de Dieu, « cachés dans saint Joseph, et qu'ils y rencontreront des tré- « sors de grâces, incomparablement plus précieux et plus abon- « dants que n'en posséda la meilleure partie des prédestinés « de l'Ancien Testament, par l'espace de quarante siècles.

« Ah ! quand viendra ce jour de bénédiction ? Hélas ! ce ne « sera jamais si tôt que mon cœur le désire ! Mon Dieu, s'il se « peut faire que par le retranchement de mes années, l'on « avance celle en laquelle mon très-aimable Joseph doit être « exalté si hautement, coupez, tranchez, je vous les offre « volontiers pour un si noble effet.

« Aussi bien, je ne serai jamais content que je ne voie plei- « nement vérifiée, en sa personne, cette parole infaillible du « Sage : « Le Gardien de son Seigneur sera glorifié. »

(Prov. xxvii-18.)

---

(1) Père Jacquinot (gloires de saint Joseph).

4.216

DEUXIÈME PARTIE.

Ajoutons qu'un des fléaux qui affligent notre société, c'est la disparition de l'esprit de famille. « La famille ne vit plus « de la vie du Christ; la famille n'est plus façonnée à la res- « semblance du Christ; la famille n'est plus couverte de l'a- « mour et de la force du Christ. » (P. Félix, Conférences, année 1860.)

En place de l'union chrétienne de deux âmes qui s'estiment, de deux cœurs qui s'aiment et de deux vies qui s'attirent, miséricordieusement appelées par la bonté de Dieu pour se soutenir dans le pèlerinage d'ici bas, on ne voit, hélas! trop souvent, que des contrats où les calculs de l'ambition et les combinaisons de la vanité ont la part prépondérante. L'autorité des parents, dépouillée de l'auréole divine, est de plus en plus méconnue. Les époux n'ont bientôt, l'un pour l'autre, ni respect, ni affection; et l'enfant, cette fleur que le ciel a placée dans le sein de la famille pour en faire l'ornement et la joie, l'enfant sevré des exemples qu'il puisait à l'école de parents chrétiens et dépourvu de la science de ses devoirs, n'apporte plus au sein de la famille les parfums de la vertu, ni les charmes de l'innocence.

Ne serait-ce point apporter un remède salutaire à ce mal si profond, que de présenter la Sainte Famille de Nazareth à la vénération et à l'imitation des fidèles, de leur montrer le commandement si sage de Joseph, la déférence si douce de Marie, et l'obéissance si parfaite de Jésus?

En pénétrant dans ce sanctuaire du type des familles chrétiennes, celles-ci n'y puiseraient-elles pas, chaque jour, la science de leurs devoirs avec les douceurs des parfums de Nazareth? Et, en se reconstituant sur ce modèle, hélas! trop oublié, ne trouveraient-elles pas le secret d'une véritable réorganisation pour notre société si malade?

RÉSUMÉ.

Première conclusion relative au culte de saint Joseph.

Les Rapporteurs du présent mémoire, au nom de tous les Associés de l'Archiconfrérie, expriment le vœu de voir les Eminents Peres du Concile décerner à saint Joseph le titre de *Patron de l'Eglise universelle!*

Deuxième conclusion relative au culte de la Sainte Famille

En rappelant le vœu déjà formulé par Nos Seigneurs les Evêques d'Allemagne, réunis en Concile, les Rapporteurs précités sollicitent l'établissement d'*une Fête en l'honneur de la Sainte Famille*, générale à toute l'Eglise.

Daignent, les Eminents Pères du Concile, en accordant un accueil favorable à cette humble requête, mettre en relief, aux yeux de tous les fidèles, les grandes figures de la Sainte Famille, et ajouter un nouveau fleuron à la couronne de saint Joseph!

JOS.-ARM. CLAVERIE,
Directeur de l'Archiconfrérie.

C. OZOUF,
Missionnaire apostolique, sous-directeur.

A. SABATIER,
Curé d'Allonne.

Adhésions des Directeurs de nos Confréries affiliées souscrivant au présent Mémoire.

ARCHEVÊCHÉ D'AIX

Diocèse d'Ajaccio.

Corse. — J'adhère de tout cœur, et sans aucune restriction, à la supplique que vous avez bien voulu me communiquer, concernant le culte de saint Joseph.

1° Je fais des vœux pour que le prochain Concile décerne à notre glorieux Patriarche le titre de Patron de l'Eglise universelle.

2° Je verrais avec un très-grand bonheur l'institution d'une fête spéciale en l'honneur de la Sainte Famille.

Je vous félicite bien cordialement de votre zèle pour la propagation d'un culte si utile, si louable et si approprié aux temps malheureux que nous traversons.

Simoni, *chanoine honoraire, aumônier des Filles-de-Marie.*

Diocèse de Fréjus

Var. — J'applaudis avec joie à votre projet. Daignent NN. SS. les Evêques entrer dans vos pieux desseins! Puissent-ils obtenir de Notre Saint Père le Pape les faveurs spirituelles que sollicite votre supplique!

Dégueis, *curé de Pierrefeu.*

Diocèse de Gap

Hautes-Alpes. — Comme Directeur d'une Confrérie de Saint-Joseph, affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, j'émets, dans mon humble poste, le vœu ardent qu'il soit demandé à Rome, à l'occasion du Concile du Vatican, l'institution d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille. — Je me réjouirai aussi de voir octroyé en cette circonstance, à saint Joseph, le titre de Patron de l'Eglise universelle.

Répelin, *curé d'Orpierre*

Diocèse de Nice.

Alpes-Maritimes — J'ai lu, avec le plus vif intérêt, les pièces que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'adhère de cœur et d'âme à la supplique que vous vous proposez de soumettre à NN. SS. les Evêques.

Bovis, *curé de Coursegoules.*

ARCHEVÊCHE D'ALBI

Diocèse d'Albi.

Tarn. — Je soussigné, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs-de-Saint Joseph à Oulias (diocèse d'Albi, Tarn) m'associe de grand cœur à mes vénérés confrères les Directeurs de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph de Beauvais et des Confréries affiliées, pour les demandes contenues dans le présent mémoire sur le culte de saint Joseph et dont l'humble requête sera présentée à Leurs Eminences les Cardinaux et Nos Seigneurs, Archevêques et Evêques, à l'occasion du Concile de 1869.

Je prie Dieu, Père, Fils et Saint Esprit, d'avoir ces demandes pour agréables ; d'inspirer à tous les Pères du Concile de les accueillir favorablement et de leur donner, à l'unanimité, l'approbation que nous sollicitons à la gloire de la Sainte Famille et à celle de notre auguste Patriarche saint Joseph.

Madaule, *aumônier des Sœurs de Saint-Joseph d'Oulias.*

Tarn. — Barthès, *curé de Cabanes, directeur de la Confrérie de Saint-Joseph.*

Tarn. — C'est avec le plus grand bonheur que ma Confrérie et moi adhérons pleinement à votre projet d'adresse à Pie IX. Puisse-t-elle cette adresse être favorablement accueillie! Notre saint Joseph ne verrait-il pas alors son saint nom béni, aimé, invoqué avec plus d'ardeur que jamais? le culte de notre Patriarche ne se répandrait-il pas davantage? l'église dans ses combats et ses souffrances, la société dans ses errements, la famille dans son dépérissement quotidien, tout, tout, si tout tendait maintenant la main à l'époux de la Vierge Immaculée,

tout serait sauvé; que sera-ce si Pie IX, notre bien-aimé Pape, comble nos vœux en exauçant votre adresse! plus encore, tout serait sauvé.

CORBIÈRE, *curé de Berlats.*

DIOCÈSE DE CAHORS.

Lot. — Je m'associe de grand cœur à tous les vœux que vous avez le dessein de d'exprimer aux Pères du Concile, relativement au culte et à la gloire de de notre bien-aimé saint Joseph

GUITARD, *curé de Talbenque*

Lot. — Très-volontiers je souscris au mémoire que vous avez eu la bonté de me communiquer et avec d'autant plus de bonheur que nous avons reçu, ici, des faveurs du saint Patriarche saint Joseph

BRUNET, *curé de Reilhac.*

Lot. — J'adhère avec bonheur à la pensée que le bon saint Joseph vous a inspirée, d'envoyer à NN SS les Evêques le mémoire que vous m'avez adressé J'ai la douce confiance que le Concile, qui va s'ouvrir, le prendra en considération, et qu'il sera heureux d'y donner aussi sa haute sanction

BRAJAC, *curé de Vaylats.*

Lot. — La petite Confrérie de Saint-Céré et son Directeur donnent leur adhésion la plus formelle a la supplique que vous avez l'intention de présenter à NN. SS. les Evêques, touchant le culte de la Sainte Famille, et en particulier celui de notre bien-aimé saint Joseph Cette requête a été lue aujourd'hui en public, avec une religieuse attention, et nous unissons nos vœux et nos prières aux vôtres pour qu'elle soit favorablement accueillie.

DESPAGES, *curé.*

DIOCÈSE DE MENDE.

Lozère. — Aussitôt qu'il m'est donné de le faire, je me procure l'honneur de vous offrir l'hommage de mon très-profond respect, et de porter à votre connaissance mon humble, mais tout cordial applaudissement à votre bien inspirée et op-

portune requête à LL. Em. les Cardinaux et NN. SS les Archevêques et Evêques *pour que saint Joseph* soit *proclamé le Protecteur de l'Eglise dans nos temps présents, et pour qu'une fête générale à toute l'Eglise soit instituée en l'honneur de la Sainte-Famille.*

L'expression de ce bon souhait est, à coup sur, l'écho des vifs désirs d'un nombre considérable de cœurs dévoués au glorieux Patriarche dans ma paroisse et dans tout notre diocèse.

Il est impossible de méconnaître, ici, le puissant crédit de l'auguste et aimable Père nourricier de Notre Seigneur, alors que toutes les prophéties et les conditions d'insuccès se sont évanouies, par enchantement, pour l'urgente et très-dispendieuse reconstruction de mon église paroissiale, la seule de ce diocèse placée sous le vocable de notre saint Patriarche. Or, comment à plus forte raison, notre puissant Protecteur, s'il était mieux connu et mieux invoqué des fidèles, n'userait-il pas de ce même crédit pour tirer de la désolation générale les temples même du Saint-Esprit, et relever toutes les ruines qui s'amoncèlent, chaque jour, dans la famille et dans la société moderne!

COFFY, *curé de Cros-Garnon.*

DIOCÈSE DE PERPIGNAN

Pyrénées-Orientales — Je donne, avec le plus grand empressement, mon adhésion pleine et entière à la requête que vous vous proposez d'envoyer aux PP. du Concile du Vatican, concernant le culte de saint Joseph.

SOBRA, *curé de Rodès.*

DIOCÈSE DE RODEZ.

Aveyron. — Je vous remercie de votre Mémoire sur le culte de saint Joseph. Volontiers je m'associe, et de grand cœur, à tout ce qui peut contribuer à faire rendre de plus grands honneurs à ce saint incomparable.

L'un de mes vœux les plus ardents est que le Concile du Vatican, présidé par notre bien-aimé et vénéré Saint-Père, Pie IX, proclame saint Joseph, le plus grand des Saints après Marie, la Reine et la Souveraine des Saints. Je désire que la fête

Digitized by Google

principale de saint Joseph soit élevée au rang des fêtes doubles de première classe, et qu'elle soit solennisée comme l'une des fêtes les plus solennelles de l'année.

Avec bonheur j'accueillerai l'établissement d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille et la proclamation de saint Joseph comme Patron de toute l'Eglise catholique.

Quand je pense à l'éminence des vertus et à la grandeur des privilèges que suppose, en saint Joseph, son glorieux titre d'Epoux de la Mère de Dieu et de Père nourricier du Sauveur, il me semble évident, qu'après Jésus et Marie, il n'y a jamais eu et il ne pourra jamais y avoir un Saint aussi grand, aussi privilégié que saint Joseph.

J. JULIEN, *curé de Saint-Félix-de-Sorgues*

Aveyron. — J'adhère bien volontiers à la supplique que vous voulez adresser à l'Episcopat au sujet du culte de saint Joseph, et je joins mes vœux aux vôtres pour que ce culte reçoive des Pères du Concile du Vatican une consécration solennelle et une plus grande extension dans l'univers catholique.

TAPHANEL, *curé de Pousthomy.*

Aveyron. — Oh ! c'est bien de tout cœur que je me joins à vous et à tous nos co-associés, pour appuyer, de toutes mes forces et de toute manière, la demande que vous vous proposez de présenter au Saint-Siège et au Concile prochain, à la gloire de saint Joseph.

Oui, vénéré confrère, il y a un vent d'en haut qui souffle sur l'Eglise pour la pousser vers cette grande sûre. — Depuis vingt-cinq ans de ministère, je ne cesse guère de prôner ce grand Saint; et, au commencement, c'était un vrai mystère pour moi que le silence universel de nos confrères, à l'égard de cette grande figure évangélique, de ce Saint aux proportions si vastes, que le vertige prend, quand on y jette un coup d'œil sérieux. Oui, je me réjouis sincèrement d'avoir, quoique bien indigne assurément, inauguré, partout où je suis passé, l'éloge sérieux et suivi du grand Patriarche, et devancé, de tant d'années, le mouvement admirable qui agite les enfants de Jésus et de Marie, tout étonnés d'avoir été les enfants du grand Joseph sans s'en douter presque.

Une de nos religieuses, il y a quelques années, appartenant à une communauté de saint Joseph, s'étonnait devant moi et

me disait : « Mais c'est singulier, je n'avais jamais entendu parler ainsi de ce grand Saint ! » — Eh! ma fille, lui dis-je, que diriez-vous, si un saint ou un ange vous développait ce que je ne fais qu'indiquer ?

Gloire donc à Joseph qui sort du cloître, — on bien qui y entre !

Sa dévotion, jusqu'ici un des *morceaux choisis* du festin des grands Saints, va devenu la nourriture commune de tous les fidèles. Gloire à lui !

FABVIER, *curé de Sérénac-l'Eglise.*

Aveyron. — J'adhère de tout mon cœur à votre projet relativement au culte de saint Joseph, et ce n'est pas seulement mon désir et mes vœux, mais les vœux et le désir de tous mes confrères et des associés de notre affiliation, que le culte de saint Joseph reçoive une plus grande extension et que ce bien-aimé Père soit de plus en plus glorifié.

GALZIN, *curé de la Capelle-Farcel*

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

DIOCÈSE D'ALGER.

Algérie. — J'ai l'honneur de vous offrir mon adhésion pleine et entière à votre mémoire relatif au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph, et j'unis, de grand cœur, mes vœux aux vôtres pour la réussite de votre requête qui se propose, pour but, de rendre la santé à la terre désolée, en modelant toutes les familles sur la Sainte-Famille, sous l'égide puissante de notre glorieux père saint Joseph. *Multitudo sapientium sanitas orbis terrarum.*

FADEL, *curé de Birmandreiss*

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

DIOCÈSE D'AUCH

Gers. — J'adhère parfaitement et de tout cœur à tout ce que vous exposez dans le mémoire que vous m'avez envoyé, concernant le culte de la Sainte Famille et en particulier celui de notre glorieux saint Joseph. Je fais des vœux bien ardents pour la réussite de vos très-pieuses démarches.

ADER, *curé de Mont-d'Astarac.*

Diocèse de Bayonne.

Basses-Pyrénées. — Le curé-desservant de M***-L***, directeur d'un des centres affiliés à l'Archiconfrérie de Saint-Joseph, établie à Beauvais, adhère de tout cœur au mémoire relatif au culte de la Sainte Famille et au culte particulier du Saint bien-aimé qui en fut le chef.

Saurat, *curé de Mazères-Lezons.*

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

Diocèse de Nimes

Gard. — Je m'associe, et de grand cœur, à votre pieux projet d'adresser à NN. SS. les Evêques réunis dans le prochain Concile, un mémoire sur le culte de saint Joseph. J'adhère à toutes vos demandes, j'unis ma faible voix à la vôtre et à celle de tous mes vénérés confrères, les directeurs des diverses et nombreuses confréries affiliées qui s'empresseront de répondre et d'applaudir à votre excellent projet. Toutes les âmes qui font partie de la Confrérie établie dans la chapelle de la Charité, à B***, sont heureuses d'associer leurs vœux aux vôtres pour l'honneur et la gloire de leur Bien-Aimé Père saint Joseph. Nous unirons, tous, nos prières aux vôtres, afin de faire au ciel une sainte violence et d'obtenir de Dieu le Père, pour Celui qui a si dignement tenu sa place auprès de son Fils sur la terre, l'exaltation de ses vertus mieux comprises, de sa puissance mieux connue et de son culte plus universellement répandu.

Bouvet, *aumônier à Beaucaire.*

Diocèse de Valence.

Drôme. — J'adhère de tout mon cœur au projet dont vous avez bien voulu me faire part, relativement au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph. Je souhaite bien ardemment que vos vœux soient agréés par le Concile du Vatican. Ces faveurs exciteront la reconnaissance des fidèles. Nous prierons à cette intention dans le sanctuaire de Valence.

Nadal, *vicaire général.*

Drôme. — C'est de grand cœur que je m'associe aux vœux que vous formez pour l'extension du culte de la Sainte Famille et en particulier du culte de notre bien-aimé saint Joseph.

J'approuve donc pleinement la pensée que vous avez de présenter à NN. SS. les Evêques, les Pères du Concile, le mémoire dont vous avez bien voulu me donner connaissance.

DOREY, *aumônier à Montboucher.*

Drôme. — J'ai lu, avec bonheur, votre mémoire relatif au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bon père saint Joseph.

Je souscris, de cœur et d'âme, à votre pieux projet, et je souris, de bonheur, en pensant que notre bien aimé Pie IX donnera une nouvelle gloire à celui que chacun d'entre nous doit considérer comme le père nourricier de son âme.

PERROT, *curé de Loriol.*

Drôme. — Vous avez bien voulu me faire part du projet que vous avez formé d'envoyer à notre saint et vénéré Pie IX et aux Pères du Concile qui doit s'ouvrir le 8 décembre prochain, une humble requête, pour demander que le culte de saint Joseph soit de plus en plus autorisé et connu. Et je m'empresse de vous envoyer mon adhésion pleine et entière. Tout ce que vous ferez pour la gloire de Dieu et le culte de saint Joseph me sera agréable, et sera toujours l'objet de mes désirs et de mes démarches.

Adressez donc, monsieur et vénéré directeur de l'Archiconfrérie, adressez votre mémoire et votre requête, je vous souhaite heureux succès.

JEAN, *aumônier de Saint-Vallier.*

Drôme. — Lorsque votre dernière lettre-circulaire nous est parvenue, la maladie affligeait notre vénéré Directeur, et l'empêchait de répondre immédiatement à votre bienveillante communication. Je suis heureux d'être ici son interprète, en vous envoyant l'adhésion la plus entière à la supplique que vous vous proposez d'adresser aux Pères du prochain Concile. Soyez sûr que ses vœux et ceux de tous ses associés, particulièrement des élèves du Grand Séminaire de Valence, sont pour que Dieu daigne couronner d'un plein succès votre requête, et nous fournir ainsi un nouveau moyen de témoigner notre

filiale affection au bon saint Joseph, et notre dévotion à l'auguste Famille dont il fut appelé à être le chef ici-bas.

Grand séminaire de Romans

Drôme. — Je vous demande pardon d'avoir tant tardé à vous faire parvenir mon adhésion, au nom de ma chère Confrérie de Saint-Joseph, à ce beau projet dont vous parlez dans vos dernières circulaires.

Heureux de porter son nom, je le serai encore plus si saint Joseph obtient un nouveau surcroît de gloire, en recevant le beau titre de *Patron de l'Eglise universelle!*

Plaise à Dieu de mener à bonne fin ce beau projet, en couronnant d'une nouvelle auréole Celui qui se sacrifiait si généreusement autour de l'enfance du Sauveur.

J. Perrier, *directeur de la Confrérie de la paroisse de Véronne*

Diocese de Viviers.

Ardèche. — Vous me faites un sensible plaisir et grand honneur de vouloir bien m'associer à votre pieux projet, de demander au saint Concile d'exalter davantage le grand saint Patriarche, et de glorifier la Sainte Famille dont il fut constitué le gardien et le chef. J'espère que vous verrez vos vœux s'accomplir

Blanchon, *curé de Fabras*

Ardèche — C'est avec la plus vive satisfaction que je souscris la requête que vous proposez de présenter au Concile; je fais les vœux les plus ardents, et la confrérie des Ollières fera une communion pour que saint Joseph soit glorifié par la démarche que vous faites.

De Maria numquam satis. Il n'y a pas à désespérer d'un siècle qui en dit tout autant de saint Joseph.

Chaboon, *curé des Ollières.*

Ardèche. — Monsieur l'abbé B.., aumônier de notre communauté et directeur de la Confrérie de saint Joseph, affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, tous les membres de la Congrégation de Saint-Joseph établie à V***, diocèse de Viviers, au nombre de 300 et leurs élèves associées, au nombre de 200,

applaudissent, de tout leur cœur, à l'heureuse pensée qui vous a porté à présenter une humble requête aux Pères du Concile œcuménique en faveur du culte de saint Joseph notre glorieux Père, et nous adressons de vives actions de grâces à Notre Seigneur, par la Sainte Vierge Immaculée, de vous avoir inspiré cette heureuse pensée, nous le prions et le supplions qu'il daigne de plus en plus répandre, pour le triomphe de la sainte Eglise, dans tous les cœurs, la vraie dévotion envers son Père nourricier, afin que saint Joseph étant mieux connu, plus aimé, plus honoré, le monde soit sauvé selon les saintes espérances de notre très-saint Père le Pape Pie IX.

Oui, tous, nous désirons bien vivement :

1° Que saint Joseph soit proposé au concile œcuménique du Vatican, Patron de l'Eglise universelle, comme Dieu l'a établi le gardien de la sainte Famille.

2° Que la sainte Famille de Nazareth soit honorée par une fête particulière, solennelle et universelle.

Et toutes ensemble, les sœurs et nos élèves dans toutes nos maisons, nous adressons, avec ferveur, des prières continuelles par la sainte Vierge Immaculée, pour que le culte de saint Joseph reçoive, dans la sainte Eglise, une nouvelle exaltation et un plus grand accroissement. C'est là l'objet de nos vœux les plus ardents.

Supérieure générale de Saint-Joseph de Vaucaux.

Ardèche. — En ce qui me concerne, j'adhère, de grand cœur, au projet dont vous avez bien voulu me faire part. J'en appelle même la réalisation de tous mes vœux. Saint Joseph ne saurait que bénir une démarche qui tend à sa gloire, et l'Eglise n'a qu'à gagner en se mettant sous sa protection.

Je vois, avec la plus vive satisfaction, que le culte du saint Patriarche s'enracine de plus en plus dans les âmes ; j'espère qu'il nous portera bonheur dans les circonstances fâcheuses où nous nous trouvons.

Pie, *archiprêtre-curé d'Aubenas.*

Ardèche. — C'est toujours avec un plaisir nouveau, que les fidèles apprennent les merveilles qu'opère, chaque jour, l'incomparable Patriarche, et les prérogatives nouvelles qu'on veut bien lui attribuer.

Ne craignez donc pas, Monsieur le Directeur, de trop demander au S. Père, en l'honneur de saint Joseph. Plus vous

obtiendrez, plus vous serez loué et béni de ses fidèles enfants. Ainsi, que saint Joseph soit publiquement établi Patron de l'Eglise universelle, jamais titre mieux mérité et plus universellement souhaité.

Qu'une fête soit instituée en l'honneur de la Sainte Famille. Qui ne le désire pas?

Ne craignez point de faire part de ces articles à qui de droit, afin qu'ils soient soumis et examinés à Rome. En attendant, prions et faisons prier saint Joseph de vouloir bien inspirer aux Peres du Concile tout ce qui peut être avantageux à l'Eglise et utile à la société.

BOISSIN, *curé de Nieigles.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

DIOCÈSE DE BESANÇON.

Doubs. — Je n'ai pas de plus grand désir que celui de voir exalter notre cher Protecteur et Père, saint Joseph, et de savoir que son culte se répand et prend faveur partout. C'est en lui que j'ai mis toute mon espérance, pour moi, pour ma paroisse, pour la France, pour l'Eglise entière. C'est donc avec le plus grand empressement, et avec bonheur, que j'adhère, de tout mon cœur, à votre *mémoire* et à tout ce qu'il contient, et je vais joindre mes prières aux vôtres pour qu'il soit couronné d'un plein succès.

1° Qu'une fête soit instituée pour toute l'Eglise en l'honneur de la Sainte Famille.

2° Que saint Joseph soit déclaré *Patron de l'Eglise universelle.*

Je ne doute pas que ces pieuses concessions ne deviennent la source de bénédictions abondantes dont le monde a un si grand besoin.

BOLVERET, *curé de Byans.*

Doubs. — J'approuve de tout cœur le projet que vous me soumettez, de solliciter auprès du Concile qui va s'assembler le culte de la sainte Famille, et l'extension, par la même, du culte de saint Joseph qui en est le chef. J'approuve les motifs exposés au nom de l'Archiconfrérie de Beauvais et de ses Confréries affiliées, en particulier de celle d'Amancey, ma paroisse, dont je suis le directeur.

CUINET, *curé d'Amancey.*

Doubs. — J'ai reçu la copie du Mémoire que vous vous proposez d'adresser à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques du monde, à l'occasion du prochain Concile du Vatican, je l'ai lu et je l'approuve dans tous les points.

J. F. LALLEMAND,
curé de Pontarlier, directeur de la Confrérie de saint Joseph, affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais.

Doubs. — J'adhère de tout mon cœur à tout ce que vous ferez en l'honneur de saint Joseph, que je ne séparerai jamais de Marie pour occuper la première place dans mon affection et dans ma vénération profonde.

BELELLE, *curé d'Oye et Pallet.*

Doubs. — Je viens donner mon adhésion au mémoire relatif au culte de la Sainte-Famille et au culte particulier de notre glorieux et bien-aimé saint Joseph.

NICOLIN, *curé de Saint-Maurice.*

DIOCÈSE DE BELLEY.

Ain. — J'adhère de tout mon cœur aux demandes renfermées dans le mémoire que vous vous proposez d'adresser aux Pères du Concile œcuménique du Vatican sur l'opportunité d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille et sur celle de reconnaître et décerner à notre glorieux saint Joseph le titre de protecteur de l'église universelle. Je joins, à ce sujet, mes désirs et mes prières aux vôtres.

L'abbé PHILIPPE,
aumônier des ursulines de Trévoux.

Ain. — En qualité de Directeur de la Confrérie de Saint-Joseph de ma paroisse, affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, j'ai l'honneur de vous dire que j'adhère à tout ce que vous exposez dans le mémoire que vous m'avez envoyé, concernant le culte de la Sainte-Famille, et en particulier celui du Bienheureux saint Joseph.... Je désire, de tout mon cœur, l'heureux succès de votre pieuse démarche à ce sujet auprès du prochain Concile du Vatican.

Nous ne pouvons jamais assez honorer un Saint que Dieu

lui-même a tant honoré, ni témoigner assez de dévotion à une Famille qui a été l'image visible de la Sainte-Trinité sur la terre.

LANCELOT, *curé de Songieu.*

DIOCÈSE DE METZ.

Moselle. — C'est avec bonheur que je m'associe à vos vœux et à ceux des nombreux enfants de saint Joseph, afin d'obtenir du prochain Concile que le saint Patriarche soit solennellement déclaré patron, protecteur et gardien de l'Eglise universelle.

C'est avec le même sentiment de satisfaction que je verrais l'institution d'une fête solennelle et générale en l'honneur de la Sainte Famille.

FRÈRE PAUL DE JÉSUS, *directeur à Bitche.*

DIOCÈSE DE SAINT-DIÉ.

Vosges. — C'est avec bonheur et la plus vive joie que j'ai lu et relu votre *humble requête*. C'est une inspiration d'en-haut. Je ne doute pas qu'elle ne soit prise en considération par les Pères du Concile, et j'ai la confiance que le Représentant de Jésus-Christ sera heureux de donner à l'Eglise cette double consolation. Oh! oui, vénéré confrère, j'unirai ma prière et mes vœux aux vôtres, afin que Notre Seigneur et sa très-sainte Mère daignent bénir cette démarche, pour la plus grande gloire de saint Joseph et l'extension de son culte.

CHARROY, *curé d'Hersbach.*

Vosges. — Je m'empresse de vous dire que c'est avec bonheur que nous acquiesçons à la sainte requête dont vous nous avez envoyé une copie. Oui, empressons-nous de rendre nos hommages à la Sainte-Famille! redoublons de ferveur envers saint Joseph! qu'il vienne au secours de l'Eglise et de notre patrie dans les tristes moments que nous passons, et espérons que le triomphe que l'auguste Pontife attend viendra bientôt!

LECOMTE, *curé d'Haval.*

DIOCÈSE DE STRASBOURG.

Bas-Rhin. — J'adhère de cœur et d'âme à la requête relative relative à la Sainte Famille et au culte particulier de saint Jo-

seph que vous nous proposez de soumettre à NN. SS. les Evêques à l'occasion du Concile.

J. Litzner, *curé.*

Bas-Rhin. — Je désire avec vous : 1° que saint Joseph soit proposé au Concile du Vatican comme patron de l'Eglise universelle ; 2° que le Concile du Vatican institue une fête générale en l'honneur de la Sainte Famille.

Andlanes, *curé à Usseren Wesserling.*

Haut-Rhin. — Je donne mon adhésion pleine et entière à votre projet, de soumettre à N. N. S. S. les Evêques un mémoire relatif au culte de la Sainte Famille, et au culte particulier de saint Joseph.

Mertian, *curé de Lutte bluch.*

Meurthe. — Nous applaudissons, de grand cœur, à votre supplique en l'honneur du grand saint Joseph, et de la Sainte Famille, et nous vous remercions, de tout notre cœur, de ce que vous faites pour notre glorieux Patron.

Maillefert, *président, à La Neuville-devant-Nancy.*

Diocèse de Verdun.

Meuse. — Jésus, Marie Joseph, voilà les trois noms bénis que je voudrais voir gravés dans tous les cœurs, pour qu'il en jaillissent à jamais la lumière, la joie, la consolation et l'espérance.

C'est donc vous dire que je m'associe au double vœu que vous allez présenter au Concile, pour l'établissement d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille, et pour l'élévation de saint Joseph au titre glorieux de patron de l'église universelle.

L. Antoine, *directeur de la Confrérie de saint Joseph de Naix.*

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

Diocèse de Bordeaux.

Gironde — C'est de grand cœur que j'adhère à votre projet de requête relative au culte de la Sainte Famille, et à celui de

notre bien-aimé saint Joseph. Puissent, NN. SS. les Evêques, l'accueillir favorablement et procurer une nouvelle gloire à l'auguste Epoux de Marie.

BUCHE, *curé de Loupiac*

Gironde. — J'applaudis à votre requête et je m'associe à toutes vos pieuses demandes aux éminents Pères du Concile.

P. PERRODIN, *supérieur de la Madeleine, à Bordeaux.*

DIOCÈSE D'ANGOULÊME.

Charente. — Je suis heureux de souscrire au mémoire que vous voulez présenter aux Pères du Concile, sur le culte de saint Joseph. Je pense, et je suis assuré d'avance qu'ils l'approuveront de tout cœur.

Et leur approbation contribuera beaucoup à la gloire et à l'honneur de notre saint Patron.

LESPOUNE, *curé de Esse.*

DIOCÈSE DE LUÇON

Vendée. —J'adhère, de toute mon âme, aux sentiments et aux vœux exprimés dans la présente supplique, à la gloire de saint Joseph et de la Sainte Famille.

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir procuré le bonheur d'adhérer à cette supplique que vous voulez adresser aux Pères du Concile.

LIONNET, *aumônier de l'Union chrétienne, de Fontenay-le-Comte.*

DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX.

Dordogne. — Je donne pleine et entière adhésion à la supplique que le Directeur de l'Archiconfrérie, de concert avec ses Confréries affiliées, se propose d'adresser à NN. SS. les Evêques, et relative au culte de la Sainte Famille et de saint Joseph en particulier.

VILLAUD, *curé doyen de Beaumont.*

Diocèse de Poitiers

Haute-Vienne. — J'adhère, de tout mon cœur, au projet que vous avez formé, de présenter aux Évêques réunis pour le Concile, un Mémoire relatif au culte de la Sainte Famille et de saint Joseph. Je suis heureux de vous envoyer ce témoignage d'adhésion, en mon nom et au nom de tous les membres de la Confrérie érigée dans la chapelle des Frères de Niort.

C. Queruieux, *aumônier des frères.*

Deux-Sèvres. — Je vous envoie de grand cœur mon adhésion à votre Mémoire sur le culte de saint Joseph. Je ne doute pas que, dans un temps où l'Église trouve si peu de soutiens parmi les puissants de la terre, le Concile ne reconnaisse comme Patron de l'Église Celui qui a si bien protégé la Sainte Famille.

Rouillé, *curé de Mormaison.*

Deux-Sèvres. — Les enfants de saint Joseph de ma paroisse et moi, nous unissons bien volontiers nos vœux aux vôtres, pour réclamer auprès des Pères du Concile en faveur de la Sainte Famille et de saint Joseph.

B. Chaigneau, *curé de la Petite Boissière.*

Diocèse de Tulle

Corrèze. — C'est de tout mon cœur que j'adhère à la supplique que vous voulez adresser à notre vénéré Souverain Pontife Pie IX et aux Pères du Concile qu'il convoque. Oui, tout ce qui peut contribuer à la gloire de saint Joseph et à l'extension de son culte, m'est cher, et y souscrire est un besoin de mon cœur.

Sr S. Basile, *supérieure des Ursulines de Tulle*

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Diocèse de Bourges.

Cher. — J'apprends un peu tard votre projet d'adresse au Concile, dans le but d'obtenir de l'auguste Assemblée un témoignage d'honneur à la gloire de saint Joseph, et je m'associe de tout cœur à votre pieuse pensée.

La Confrérie de Bourges, affiliée à votre Archiconfrérie de Beauvais, est profondément convaincue que Jésus et Marie

rendront au centuple, à l'Eglise, tout ce qu'elle aura fait pour grandir le culte de notre glorieux Patriarche. La famille de saint Joseph, qui compte parmi nous 7,238 associés, va donc se mettre en prière pour demander à Dieu le succès d'une démarche qui mettra le comble à nos désirs et aux vôtres.

PÉLICAT, *chanoine à Bourges.*

DIOCÈSE DE CLERMONT-FERRAND.

Puy-de-Dôme. — Je voudrais avoir le cœur et les voix de l'univers entier. Je voudrais avoir, à ma disposition, les voix surtout de tous les Pères du futur Concile, pas un cœur, pas une voix, ne manqueraient à votre appel, pour acclamer saint Joseph *Patron de l'Eglise universelle.* Oui, je l'espère, tous seront heureux et mille fois heureux d'exalter la *Sainte Famille,* type des familles chrétiennes, où celles-ci pourront se retremper et puiser leur salut, leur grandeur et leur bonheur, si compromis par les émanations du siècle et de l'enfer.

Qu'elle porte donc votre supplique, j'y souscris de signature, de voix et de cœur. Je l'accompagnerai de mes vœux et de mes prières; et si l'Eglise assemblée veut bien décerner à *notre très-auguste Patriarche* ces nouveaux titres de gloire, nul plus que moi ne chantera de meilleur cœur : *Amen! Amen!* — Vive J., M. et J.! — Le gardien de *Notre-Seigneur* est enfin glorifié!

CHEVALIER, *curé de La Sauvetat.*

Puy-de-Dôme. — J'adhère pleinement et avec joie à la supplique que vous avez l'intention d'envoyer à Rome, en faveur du grand Patriarche saint Joseph.

GINESTOUX, *doyen.*

DIOCÈSE DU PUY.

Haute-Loire. — J'adhère, de tout mon cœur, à la supplique que vous vous proposez d'adresser à NN. SS. les Evêques, à l'occasion du prochain Concile, relativement à saint Joseph, telle qu'elle est contenue dans votre dernière lettre-circulaire.

FAURISSON, *premier vicaire, directeur de l'Association de Saint-Didier-la-Séauve.*

Haute-Loire. — Je vous remercie infiniment, d'avoir bien voulu m'adresser votre mémoire relatif au culte de la Sainte

Famille et au culte particulier de notre très-aimé Père saint Joseph.

Oui, vénéré confrère, de quelque peu de valeur que soit mon adhésion à une requête si importante et si apostolique, oh ! oui, je la donne, aussi sincère, aussi complète qu'il soit possible, comme le serviteur le plus dévoué et le plus reconnaissant de notre saint Patron.

Il est vraiment doux à ma foi et à mon cœur de prêtre, directeur d'une Confrérie de l'illustre Epoux de la Vierge-Immaculée, d'unir mes sentiments aux vôtres, en une circonstance si extraordinaire

Nous prierons donc ensemble, vénéré confrère, *toto cor le* toutes les religieuses de la Congrégation de saint Joseph du Puy, prieront avec nous, afin que, le Saint-Esprit parlant par la bouche infaillible de Pie IX qui aime tant saint Joseph, daigne exaucer nos vœux unanimes si bien exprimés dans votre pieuse supplique.

Roubin, *aumônier des Sœurs de Saint-Joseph-du-Puy.*

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Diocèse de Cambrai

Nord. — J'adhère de tout mon cœur au Mémoire sur le culte de saint Joseph que vous vous proposez de présenter aux Pères du Concile.

L. Touche, *supérieur des Maristes, de Valenciennes.*

Nord. — C'est de tout cœur que j'approuve, au nom de la Confrérie de Quérénaing et en mon nom propre, la requête que vous vous proposez d'adresser à N. S. S. les Evêques, relative au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph ; nous formons des vœux pour que cette requête soit couronnée d'un plein succès.

Je persiste à demander que les associés puissent gagner l'indulgence plénière à deux dimanches par mois, au lieu des deux mercredis à leur choix, vu que c'est ordinairement le dimanche que les enfants et les grandes personnes s'approchent de la sainte table.

Mutel, *curé de Quérénaing.*

Nord. — C'est avec bonheur que j'adhère au mémoire que vous allez présenter à l'occasion du Concile, à N. N. S. S. les Evêques, relativement au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph.

L'institution d'une fête en l'honneur de la Sainte-Famille, pour l'Eglise catholique toute entière, sourirait assurément à la piété des fidèles et porterait les meilleurs fruits dans le sanctuaire de la famille.

2° Saint Joseph proposé au Concile du Vatican comme Patron de l'Eglise Universelle ; Voilà bien le titre qui convient, de nos jours surtout, à notre père bien-aimé. Puisse le Concile le lui décerner ! !

Ce sont les vœux les plus ardents que je forme pour la gloire de notre saint et vénéré Patriarche.

ELHEVIN, *curé de Saëns.*

Nord. — Vous ne pouvez douter, Monsieur l'aumônier, de mes sentiments à l'égard de votre supplique au Concile. Tout ce qui procure un nouveau degré de gloire à notre saint Patriarche, et fomente la dévotion envers chacun des membres de la plus digne et de la plus noble, comme de la plus sainte famille du monde, peut toujours compter sur mon concours, selon toute l'étendue de mes forces et de mon pouvoir.

Père DOMINIQUE, *abbé de N.-D.-des-Monts*

Nord. — J'adhère de grand cœur à l'adresse faite au prochain Concile pour procurer de nouveaux honneurs à notre grand et bien-aimé patriarche saint Joseph et à la Sainte-Famille dont le Seigneur l'a constitué le chef.

HERREUGT, *curé de Cysoing.*

DIOCÈSE D'ARRAS.

Pas-de-Calais. — Je m'associe, de tout cœur, à votre mémoire et aux pensées que vous exprimez. C'est une inspiration, car il me semble que le Concile donnera une nouvelle extension au culte de saint Joseph.

Oserai-je vous prier d'exprimer encore un vœu? Je connais quelqu'un qui aime bien cette formule de l'*Ave Maria* : « Priez pour nous.. *avec saint Joseph*; maintenant et à l'heure de notre mort. »

LECLERQ, *curé d'Athies*

Digitized by Google

Pas-de-Calais. — Je vous fais parvenir mon entière et complète adhésion à vos appréciations des besoins de la société et aux vœux que vous exprimez dans la supplique que vous vous proposez d'adresser aux Pères du Concile du Vatican.

DUPAS, *curé de Beugny*

Pas-de-Calais. — Bien volontiers et avec le plus grand empressement j'adhère à votre projet de mémoire adressé au Concile, concernant le culte de la sainte Famille et celui de saint Joseph.

Qu'une fête soit établie pour honorer d'un culte particulier la sainte Famille, que saint Joseph soit proclamé patron de l'église universelle. Tel sera l'objet de notre supplique au Concile du Vatican, juge de tout ce qui est bon et utile pour le développement de la piété dans la sainte Eglise de Dieu.

BOUDRINGHIN, *curé de Hembarc*

Pas-de-Calais. — J'accepte très volontiers que mon nom figure parmi les signataires du mémoire adressé au Concile.

SPOTT, *curé-doyen d'Aire-sur-la-Lys, Camérier de S. S.*

Pas-de-Calais. — LAMORT, *curé-doyen, directeur de la Confrérie de Saint-Joseph d'Oisy.*

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

DIOCÈSE DE CHAMBÉRY.

Savoie. — J'adhère *corde et animo* à vos pieux projets, pour étendre encore le culte de saint Joseph. Dans votre lettre aux Pères du Concile, je vous prie d'inscrire la Confrérie ou affiliation *de Chambéry* (Saint-Pierre de Maché), ainsi que son humble directeur.

FARNIER, *curé-archiprêtre.*

Savoie. — Tous nos associés se réjouissent des avances que vous faites en leur nom pour la gloire de saint Joseph : « L'heureuse inspiration qui vous porte à adresser à l'im-« mortel Pie IX, et à tous les Pères de l'Eglise, qu'il réunit « en ce moment, des quatre coins de l'univers autour de « son auguste personne, pour soulager les besoins des fidèles

« menacés dans leur foi, et pour remédier aux maux de la
« société, mérite toutes nos sympathies. Le mémoire que vous
« avez rédigé, et sa supplique qui en est le corollaire, étaient
« déjà l'objet des pensées de tous nos associés; et, si je ne
« vous ai pas exprimé leurs sentiments à cet égard, c'est que
« je ne voulais pas prendre, avec eux, l'initiative d'un si vaste
« dessein. Je me contentais de prier saint Joseph de vous en
« suggérer l'idée; j'allais même jusqu'à lui dire de ne laisser
« aucun repos à votre âme avant sa mise à exécution, dès que
« vous l'auriez conçue. Grâces lui soient donc rendues! nous
« sommes exaucés; et il ne nous reste plus qu'à le conjurer
« de bénir les démarches que vous faites en notre nom auprès
« du Saint-Siége. Le mémoire que vous nous avez envoyé
« sera certainement pris en grande considération par tous les
« augustes personnages du Concile. Tous seront unanimes
« pour supplier Sa Sainteté de leur accorder la consolation
« d'annoncer, à leur retour, aux fidèles de leurs diocèses res-
« pectifs, que saint Joseph est proclamé Patron de l'Église
« universelle, et que, pour consacrer le souvenir de cette
« solennelle proclamation, de son autorité apostolique, et à
« la prière de nos premiers Pasteurs, une fête en l'honneur
« de la Sainte-Famille est instituée dans toute la chrétienté.

« Dans la première moitié du XIXe siècle, le Pontife-Roi, en
« proclamant l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte
« Vierge, a posé sur sa tête virginale un des plus beaux dia-
« mants de sa couronne immortelle : et dans la seconde moitié
« de notre siècle, il nous est donné d'exalter les grandeurs
« du serviteur fidèle et prudent commis à la garde des
« grands trésors de Dieu. Si le Seigneur nous a tenu secrets,
« pendant longtemps, les honneurs dont saint Joseph a été
« favorisé, c'est qu'il voulait, que la divinité de Jésus Christ
« et les privilèges incomparables de la Vierge Mère fussent
« solidement établis dans la foi des peuples chrétiens. Mais
« aujourd'hui Jésus Christ est reconnu pour Dieu, et son
« règne s'étend dans toutes les parties de l'univers, et sa sainte
« Mère reçoit partout les hommages de la vénération due à
« son titre glorieux de Mère de Dieu. C'est au tour de saint
« Joseph d'être honoré selon ses mérites; et l'Église ne peut
« manquer de rendre de nouveaux honneurs publics, à Celui
« qui fut le glorieux représentant de Dieu sur la terre. Aussi
« nous ne doutons nullement que les Pères du Concile, après
« avoir confirmé tous les attributs de la divinité de Jésus-

« Christ, et répété, de nouveau, tous les titres honorifiques de « de la sainte Vierge, ne consacrent une séance pour exami « ner, avec les lumières que le Saint-Esprit leur départira, « les honneurs et les gloires dont saint Joseph a droit d'être « décoré. »

Père Archange, *missionnaire-capucin, directeur de la Confrérie d'Albertville (Savoie).*

Savoie. — J'ai eu l'honneur de recevoir le mémoire sur le culte de saint Joseph, que vous vous proposez d'adresser à leurs Eminences les Cardinaux et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, réunis en Concile général. Je m'associe de tout mon cœur à votre pieux projet, qui doit contribuer à étendre, toujours plus, le culte de la Sainte Famille et de notre glorieux Patron.

Noir, *curé-doyen de Beaufort.*

Savoie. — Je me estime heureux de pouvoir m'associer à vos pieux désirs, et j'adhère de tout mon cœur à votre mémoire relatif au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph.

Tressallet, *curé de Saint-Martin de Belleville.*

Diocèse d'Annecy.

J.-Marie Jilliard,
curé-archiprêtre de Cruseilles, directeur de la Confrérie de S. Joseph.

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

Diocèse de Lyon.

Rhône. — Je souscris de tout cœur à tous les considérants et à toutes les conclusions de votre mémoire, et fais les vœux les plus sincères pour que les Pères du futur Concile prennent votre humble supplique en considération.

Miollet, *curé de Saint-Philippe, à Villefranche sur-Saône.*

Loire. — Je soussigné, curé de N. D. de Montbrison (Loire), directeur d'une nombreuse et fervente confrérie de Saint-Joseph établie dans ma paroisse, et affiliée à l'Archiconfrérie de Beau-

vais, déclare adhérer de tout mon cœur aux vœux de l'Archiconfrérie, qui sont :

1° Le vœu de voir le Concile futur instituer une fête dans l'année, en l'honneur de la Sainte Famille. L'institution de cette fête propagera puissamment la dévotion à la Sainte-Famille, modèle de vertus, et source de grâces pour les familles chrétiennes.

2° Le vœu de voir saint Joseph proclamé patron de l'Eglise universelle. Saint Joseph est le gardien et le Père nourricier du Corps mystique de Jésus-Christ, l'Eglise, comme il a été le gardien et le Père nourricier de son Corps naturel

Ces vœux sont aussi les vœux de tous mes associés.

PELLIÈRE, *curé*

THÉVENET,
aumônier des Ursulines de Chatillon Loire

DIOCÈSE DE DIJON.

Côte-d'Or. — J'approuve de cœur et sans réserve tout ce que vous voulez tenter près de NN. SS. les Evêques en l'honneur de notre bon saint Joseph.

LACHOT, *curé-doyen de Seurre.*

DIOCÈSE DE LANGRES.

Haute-Marne. — J'adhère de tout cœur à l'humble requête que vous vous proposez d'adresser à NN. SS. les évêques à l'occasion du prochain Concile relativement au culte de saint Joseph.

Oui, 1° qu'une fête soit instituée pour toute l'Eglise en l'honneur de la Sainte Famille.

2° Que saint Joseph soit déclaré Patron de l'Eglise universelle,

Que par l'intercession de notre glorieux patriarche, Dieu veuille bénir votre pieux projet, et le conduire à bonne fin.

FX. CUTOT, *curé de Bourmont.*

Haute-Marne. — Je m'empresse de me joindre à vous, Monsieur le directeur, pour solliciter du Concile general les faveurs spirituelles qui contribueront puissamment à la glorification de notre saint Patron

L'abbé BIZOT, *directeur de l'Etablissement agricole.*

Haute-Marne. — Mes vœux sont les vôtres; je désire, comme vous, que notre saint Patriarche soit connu et honoré sur la terre, afin que, par sa puissance protectrice, il préserve la pauvre humanité des malheurs qu'on lui prépare, et renouvelle l'esprit de foi au sein des familles. J'adhère de tout mon cœur à tout ce que vous ferez pour cette fin.

MUAS, *curé de Chaumont.*

Haute-Marne. — C'est de tout cœur, qu'en mon nom et au nom de toutes les personnes affiliées à la confrérie de saint Joseph établie dans l'église Saint-Martin de Moutherlies, je donne acte d'adhésion complète aux sentiments exprimés et aux vœux formulés dans la supplique qui doit être présentée aux Eminents Pères du Concile, en vue d'obtenir un nouveau degré de gloire pour saint Joseph, et l'institution d'une fête solennelle et générale en l'honneur de la Sainte Famille.

THONNELIER, *curé.*

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

DIOCÈSE DE CHARTRES.

Eure-et-Loir. — Je m'empresse de vous donner l'adhésion que vous me demandez et d'unir mes vœux aux vôtres.

Puisse votre supplique trouver bon accueil auprès des Pères du prochain Concile!

PICHOT, *curé de la Ferté-Vidame.*

DIOCÈSE DE MEAUX.

Seine-et-Marne. — Je ne puis qu'applaudir au projet de requête que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer, et vous pouvez compter sur ma pleine et entière adhésion à une œuvre qui me semble, comme à vous, répondre si bien aux besoins de notre temps.

Oui, c'est de grand cœur que je m'associe à vos prières et à vos vœux, pour que l'Eglise universelle, qui va être si dignement représentée dans le prochain Concile, reconnaisse et proclame solennellement pour son Patron, celui qui a été déjà le Protecteur de son divin Fondateur et Chef suprême; enfin et surtout pour que la dévotion à la Sainte Famille de Nazareth, non moins solennellement approuvée et mise en

relief par le Concile, se propage universellement pour la sanctification et le bonheur des familles. Puisse cette dévotion, si intéressante, avoir aussi sa fête particulière! une fête bien solennelle, telle que le sujet le demande! puissent aussi se multiplier les pratiques de piété en son honneur; et, pour qu'elles soient plus précieuses aux fidèles, puissent-elles être enrichies d'abondantes indulgences! Ce sont là, puisque vous me me le demandez, Monsieur, mes plus ardents désirs.

PLANSON, *curé de Bazoches-les-Bray.*

Seine-et-Marne. — Je donne de tout cœur mon adhésion à votre projet pour le culte de la Sainte Famille et en particulier du glorieux Patriarche saint Joseph, et j'unis mes vœux les plus sincères et les plus ardents à vos vœux et à ceux de tous nos confrères pour que nos vénérés Pasteurs daignent prendre en grande considération le mémoire que vous vous proposez de leur adresser; tous les jours aussi j'unirai mes prières aux vôtres auprès de Jésus, Marie et Joseph, pour l'heureux succès de cette pieuse démarche.

Je constate, avec bonheur, que la dévotion à saint Joseph s'établit peu à peu dans ma pauvre paroisse, et que, grâce à la protection de ce grand Patron des âmes intérieures, la piété qui y était tout à fait inconnue, commence aussi à y prendre racine. J'ai un certain nombre de personnes qui communient toutes les semaines, et que l'on ne se souvient pas d'avoir vu ici, et toutes sont des personnes très-dévotes à saint Joseph.

COLLOMBIER, *curé de Bassy.*

Seine-et-Marne. — C'est avec bonheur que nous avons reçu votre intéressant mémoire sur le grand et très-aimable saint Joseph.

Nous nous réjouissons de voir saint Joseph connu, aimé, honoré et invoqué par un si grand nombre de personnes qui sont heureuses de le prendre pour leur premier et principal Patron.

Nous applaudissons, d'avance, à tout ce que les Pères du Concile, dans leur sagesse, daigneront faire pour procurer une nouvelle gloire à cet illustre Patriarche.

Frère ANDALER, *directeur des Ecoles chrétiennes de Brie-Comte-Robert.*

Digitized by Google

Diocèse d'Orléans

Loiret. — Nous pensons tous certainement que votre supplique très-respectueuse, soumise à NN. SS. les Evêques, doit tourner à la gloire de l'adorable Trinité et à l'honneur de la Très-Sainte Vierge Marie, et de saint Joseph son très-digne Epoux. Donc, associés et directeur de la Confrérie de Grigneville, affiliée à l'Archiconfrérie de Beauvais, nous faisons tous des vœux unanimes et sincères pour le succès de votre requête.

Brouast, *curé de Grigneville*.

Diocèse de Versailles.

Seine-et-Oise. — Ce n'est pas la pensée de son importance, mais la consolation que j'y trouve, qui me donne la hardiesse de vous envoyer mon adhésion à vos demandes concernant saint Joseph.

Toutefois mes dominicaines font des vœux pour que le grand Concile vous et nous entende, et elles ont lu avec bonheur votre touchante circulaire.

Dans notre maison-mère qui est à Sèvres, comme dans nos couvents de Saint-Joseph de Bucquoy (Arras), sainte Agnès de Ruret (Toulouse), et du Rosaire, à la Châtre (Bourges), toutes unissent leurs vœux et leurs prières aux vôtres pour le plein succès d'une requête chère à tous les serviteurs de saint Joseph.

Coddant, *supérieur des Dominicaines de Sèvres*.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS

Diocèse de Reims

Marne. — Tout ce qui concerne le culte et l'honneur de notre glorieux Père et Patron saint Joseph, ne peut me laisser indifférent, et c'est de grand cœur, Monsieur l'Abbé, que j'adhère aux propositions que vous avez intention de soumettre, au nom de l'Archiconfrérie, aux vénérables Pères du Concile, pour obtenir l'institution des fêtes en l'honneur de la Sainte Famille, et de saint Joseph en particulier.

Oudiet, *curé de Suippes*.

Marne. — J'adhère très-volontiers à la manifestation que vous désirez provoquer en vue de l'extension du culte de saint Joseph.

Munière, *curé de Montéramey*

Ardennes. — J'unis mes vœux et mes prières aux vôtres relativement au projet d'extension du culte de saint Joseph. Ce serait avec une bien douce satisfaction que je verrais saint Joseph déclaré patron de l'Eglise universelle, honoré et invoqué sous ce glorieux titre par toute la terre.

La pensée de solliciter en l'honneur de la Sainte-Famille une fête spéciale, me paraît aussi bien capable d'obtenir les suffrages de tous les éminents Pères du Concile.

L'état de la société actuelle qui demande une réorganisation radicale, réclame de puissants remèdes. La bonté divine ne nous en présente-t-il pas un, entr'autres, dans la dévotion à la Sainte Famille, le modèle des familles chrétiennes? Je souscris donc, avec empressement, à cette pieuse et salutaire pensée et m'associe, de tous points, à vos intentions et à vos vœux.

BORENET, *curé de Seigny-Waleppe.*

Ardennes. — Je soussigné adhère de tout cœur à la supplique, concernant le culte de saint Joseph, et de la Sainte-Famille.

DROUART, *curé de Brieulles.*

DIOCÈSE D'AMIENS.

Somme. — C'est de grand cœur que je m'associe à votre pieux dessein, et que je joins mes vœux aux vôtres, pour que le Concile du Vatican, 1° institue pour toute l'Eglise une fête en l'honneur de la Sainte Famille; 2° proclame saint Joseph patron de l'Eglise universelle.

FOURRIÈRE, *curé de Bouillancourt.*

Somme. — Pour la gloire de Dieu, l'honneur de saint Joseph et le bien des âmes, j'applaudis de tout mon cœur au double objet de l'humble requête que vous vous proposez d'adresser aux Pères du prochain Concile.

Dimanche dernier nous avons commencé à prier pour le succès de cette requête.

SUEUR, *curé de Quiry-le-Sec.*

Somme. — J'ai lu avec grand plaisir, le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et j'en ai fait la lecture à la réunion particulière que nous avons tous les dimanches, après les offices. Nous donnons, volontiers, notre adhésion et nous avons l'assurance que NN. SS. les Evêques recevront, avec empressement, votre mémoire, et feront ce qu'ils pour-

Digitized by Google

vont pour que vos pieux désirs soient exaucés et accomplis. Le culte de saint Joseph, qui s'accorde si bien avec celui de la Sainte Famille, est véritablement la dévotion convenable pour notre temps.

CAILLEUX, *curé de Davenescourt.*

DIOCÈSE DE BEAUVAIS.

OISE. — De grand cœur j'associe, aux vôtres, mes vœux et ceux de mes associés.

Vous ne sauriez croire avec quel bonheur nous verrions : 1° instituer une fête de la Sainte Famille pour toute l'Église; 2° saint Joseph proclamé Patron de l'Église universelle.

Au nom des membres de la confrérie affiliée de Coivrel :

COUZIN, *curé de Coivrel.*

OISE. — C'est de grand cœur que je souscris à l'humble requête que vous vous proposez de présenter aux vénérables Pères du futur Concile. Que le bon Dieu daigne exaucer vos vœux qui sont les nôtres. Vous avez donc notre parfaite adhésion pour tout ce que vous croirez devoir faire en cette solennelle circonstance.

LABARDE, *aumônier de Gaudechart.*

OISE. — C'est de grand cœur que je m'associe à votre idée, et que j'approuve votre mémoire à l'occasion du Concile. J'ai lu ce petit mémoire à mes chers associés du Crocq, et tous nous allons unir nos vœux et nos prières aux vôtres, pour que saint Joseph daigne bénir cette démarche.

HUGUES, *curé du Crocq.*

DIOCÈSE DE SOISSONS

AISNE. — C'est pour moi un véritable plaisir de m'associer aux vœux que vous formulez pour la gloire de notre bon Père saint Joseph. Je désire ardemment qu'il soit plus connu, plus aimé, mieux glorifié encore, et les saints efforts qui se font dans ce but, et dont je puis être témoin, sont pour moi le sujet d'une véritable joie.

A. BRANCOURT, *curé de Huquelières.*

AISNE. — Veuillez m'inscrire au nombre des approbateurs de votre adresse pour le Concile en faveur du plus grand des

saints. Je voudrais, par une ambition que je crois permise, être le premier; ce qu'il y a de certain, c'est que, par dévotion autant que par besoin, je me jette en avant, au risque d'être repoussé comme le plus indigne.

Oui donc, mille fois oui, avec une soumission parfaite à la décision du Concile, que le Chef de la Famille de Nazareth soit demandé pour patron de la famille universelle des enfants de Dieu qui travaillent encore ici-bas.

Quand au culte de la Sainte Famille, je vous confierai que, pour ma part, j'ai comme prétudé à son objet (je voudrais pouvoir dire à une concession publique pour tous), en remettant à la Sainte Famille la direction de toutes mes opérations.

Ainsi ai-je choisi Jésus dans l'Eucharistie pour président et pour centre de ma vie sacerdotale.

Ainsi ai-je choisi la Très-Sainte Vierge pour Directrice des actes de mon saint ministère et de ma mission particulière auprès des âmes qui me sont confiées.

Ainsi ai je choisi saint Joseph pour mon guide et mon protecteur.

Ainsi ai-je choisi le Souverain Pontife pour point de mire de ma vie ecclésiastique et pour mon maître *infaillible*.

Voilà les quatre roues du char mystique dont mon voyage pour le ciel a besoin.

MORET, *supérieur des Célestines de Château-Thierry*.

AIRE. — Je partage de tout cœur votre élan pour la glorification de notre très-aimable et vénéré saint Joseph.

L. DELPIRE, *curé-doyen de Sissonne*.

AIRE. — Pour l'honneur et l'amour de saint Joseph, je désire de tout cœur qu'on lui attribue et qu'on lui accorde, tout ce qui peut lui être attribué ou accordé sans préjudice de la foi, et de la gloire de Dieu même.

GOBAILLE, *curé-archiprêtre de Saint-Quentin*.

SOISSONS. — J'adhère de tout mon cœur et de toute mon âme à votre adresse au Concile.

D'OLARPUSE, *prêtre de Notre-Dame-de-Liesse*.

ARCHEVÊCHÉ DE RENNES.

Diocèse de Saint-Brieuc.

Côtes-du-Nord. — Je viens reprendre ma correspondance avec vous et vous dire : Que votre mémoire sur le culte de saint Joseph m'apporte une grande joie, et je fais des vœux pour son succès.

Ollivier, *curé de Haut-Corlay.*

Côtes-du-Nord. — Je puis pour un jubilé. Je n'ai que le temps de vous dire que non-seulement je trouve *convenable*, mais que c'est un *bonheur* pour moi de vous envoyer de tout cœur, *mon adhésion* et, j'ose m'en faire garant, celle aussi de tous nos chers associés.

Morin, *curé de Plélan.*

Côtes-du-Nord. — C'est pour moi et pour toute notre Confrérie de Saint-Joseph, affiliée à celle de Beauvais, un sujet de joie et d'espérance de nous unir à vous pour demander au Concile plus de gloire pour notre saint Patron et pour la Sainte Famille que nous aimons tant et dont l'invocation est si utile au milieu des maux qui nous affligent.

Garnier, *chanoine honoraire à Saint-Brieuc.*

Diocèse de Vannes.

Morbihan. — Depuis longtemps, je prie et fais prier pour, qu'au prochain Concile, notre bon Père saint Joseph soit exalté. C'est avec bonheur que j'ai reçu votre circulaire et votre projet de requête.

Aussi j'y donne mon adhésion de tout cœur. Ko le laissant je crois, de plus, être l'interprète des désirs et des vœux de tous les membres de notre Confrérie

A mon avis, il y aurait une omission dans la requête. Je désirerais voir la fête du Patronage de saint Joseph jouir d'une octave dans toute la catholicité.

Avec bonheur nous verrons notre glorieux Patriarche saint Joseph proclamé *Patron* de l'Eglise universelle

Une fête en l'honneur de la *sainte Famille* nous paraît devoir procurer le salut du monde par le salut de la famille.

Le Berret, *aumônier à Kermario.*

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN

Diocèse de Bayeux

Calvados. — J'adhère de tout cœur, avec les 1,500 associés de notre affiliation de Lisieux, à l'adresse que vous voulez envoyer au souverain Pontife; nous sommes tous dévoués (en saint Joseph et en Marie immaculée) au bien aimé Pie IX que nous aimons comme notre père, comme notre docteur infaillible, et comme le vicaire de Jésus-Christ dont il reproduit si admirablement les vertus.

Les enfants de notre congrégation, surtout, professent le plus filial dévoûment à Pie IX, et pour lui, elles s'imposent de grands sacrifices. Daigne ce père commun des fidèles, en agréant votre supplique, nous accorder une large bénédiction que saint Joseph demande pour nous à Dieu.

Bosquain, *aumônier à Lisieux.*

Calvados. — J'ai lu, avec intérêt et plaisir, votre dernière correspondance. Votre mémoire sur le culte de saint Joseph ne peut trouver que la plus sympathique adhésion. Je vous donne la mienne avec le plus vif empressement, heureux de témoigner une fois de plus, au glorieux Époux de Marie, toute ma confiance et toute mon affection pour lui, ainsi que le désir ardent de le voir de plus en plus glorifié sur la terre. Donc, Monsieur et vénéré Confrère, vous pouvez ajouter mon nom à celui de tous les autres directeurs des Confréries de Saint Joseph. Avec vous et avec eux, je sollicite du Concile du Vatican les deux choses renfermées dans les *conclusions* de votre requête.

Loisel, *curé de Saint-Martin-de-Sallen.*

Calvados. — Je m'associe avec une joie bien vive, à vos désirs et à vos vœux, pour conjurer les prélats de toutes les parties du monde qui vont bientôt se réunir dans le prochain concile autour du père commun des fidèles, d'accorder à nos vœux une fête en l'honneur de la Sainte Famille, dont notre saint Patriarche a été le chef si pieux, si charitable et si dévoué.

Inscrivez-moi donc comme un des plus désireux de voir l'église consacrer un culte spécial à la Sainte Famille dont saint Joseph est le chef.

Mullois, *curé d'Olendon.*

Digitized by Google

Calvados. — J'adhère, de tout cœur, aux deux propositions présentées dans le mémoire sur le culte de saint Joseph que vous m'avez adressé.

POULHIN, *curé de Banneville-sur-Touques.*

Calvados. — Désireux, autant qu'il est en moi, de contribuer à propager le culte du saint Époux de Marie, et entrant de tout cœur dans votre projet d'adresse aux pères du Concile, je souscris pleinement, au nom de notre confrérie, à la requête que vous présentez et y donne mon adhésion complète.

GRIN, *chapelin de la Chavile, à Saint-Vigor.*

Calvados. — Il va sans dire que les membres de la confrérie de saint Joseph établie à N. D. d'Orbec, et associée à votre Archiconfrérie, s'associent de grand cœur, ou pour mieux dire de tout cœur, ainsi que moi, à tout ce que l'on pourra faire pour propager et développer le culte de ce grand saint dont la protection, à l'heure qu'il est, devient de plus en plus nécessaire à l'Église, privée de tout secours humain, et à notre malheureuse France, placée depuis si longtemps, et de plus en plus, sur un pont mal assuré battu par le flot toujours montant de la révolution, résultat de l'irréligion, qu'on a laissée grandir, voire même encouragée, sans se douter qu'on minait ainsi de la manière la plus maladroite, les bases d'un édifice au sommet duquel on était assis.

Ainsi donc, Monsieur l'abbé, vous pouvez inscrire au nombre des adhérents à vos désirs, relativement à saint Joseph, tous les membres de la confrérie d'Orbec et leur directeur.

GUERNIER, *aumônier des Augustines à Orbec-en-Auge.*

Calvados. — J'approuve de tout cœur les deux demandes que vous avez l'intention d'adresser au prochain Concile du Vatican.

En effet, proclamer saint Joseph patron de l'Église universelle, ne sera-ce pas, pour ainsi dire, lui restituer, par un solennel hommage, les fonctions sublimes que le Tout-Puissant lui confia naguère dans la Sainte Famille, les droits qu'il lui conféra sur le Cœur sacré de Jésus, sur le Cœur immaculé de Marie ?

Aussi, Monsieur le Directeur, je puis vous assurer que tous nos associés et moi n'avons point de plus vif désir que de voir vos louables efforts couronnés de succès. Nous demanderons

sans cesse à la Vierge Immaculée qu'elle veuille déverser sur son Epoux cette double gloire si méritée.

Et, puisque l'occasion favorable se présente, nous sera-t-il permis d'exprimer le vœu bien légime de voir le Concile du Vaticun combler, dans la ville de Rome, une lacune regrettable? Parmi les trois cent soixante-cinq églises qu'elle renferme, la seule dédiée à notre Saint, la petite église de Saint-Joseph-des Charpentiers, en face de tant de basiliques augustes, n'est pas digne assurément du grand Patriarche. Si les Pères du Concile demandaient à Pie IX la reconstruction de ce modeste temple, à la place qu'il occupe, c'est à dire vis-à vis de l'ancien Forum, au-dessus même des prisons Mumertines, qui semblent là tout exprès pour unir étroitement le culte de saint Joseph a celùi des bienheureux apôtres Pierre et Paul, un appel adressé à la catholicité entière trouverait le plus favorable accueil. Bientôt Rome s'enrichirait d'un nouveau sanctuaire, et les Pères du Concile emporteraient la douce joie de s'être ménagé, en exaltant l'Epoux de Marie, la protection la plus puissante pour le succès de leurs nobles travaux.

Bosquain, *aumonier à Lisieux.*

Diocèse de Coutances.

Manche. — C'est avec bonheur et de tout cœur que je m'unis vous dans l'adresse que vous vous proposez de présenter en l'honneur de saint Joseph. Puissent tous vos vœux être exaucés, et notre bon et saint patriarche être de plus en plus connu, aimé et glorifié dans l'église!

Goutière, *curé de Colomby.*

Manche. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion de la requête que vous proposez de soumettre aux pères du futur Concile général, à la gloire de la sainte l'umilie et a l'honneur de saint Joseph, je vous en remercie, et c'est de tout cœur que je souscris à ce dessein, car je n'ai rien de plus cher que la dévotion à ce puissant et saint protecteur, et je saisis avec empressement toutes les occasions qui se présentent de développer et d'allermir dans les âmes cette salutaire dévotion. Veuillez donc me compter au nombre de ceux qui sollicitent des peres du Concile une décision propre a augmenter encore la vénération des fideles envers notre illustre et bon protecteur.

Louis, *curé de Notre-Dame-Dallonne.*

Manche. — Vous ne sauriez croire combien je regrette que des empêchements vraiment extraordinaires et très-graves ne m'aient pas permis de répondre plus tôt à la circulaire que vous avez bien voulu m'envoyer, relativement à l'extension du culte de notre bon Père saint Joseph, et à la requête adressée, à ce sujet, au Souverain Pontife et aux Pères du Concile. Mon adhésion, pour être trop tardive, n'en est pas moins sincère. Tout ce qui peut contribuer à faire aimer saint Joseph, à exciter la confiance envers lui, sera toujours l'objet de mes vœux les plus ardents. Aussi, Monsieur le Directeur, est-ce de tout cœur que nous nous unirons aux prières que vous adresserez à Dieu, pendant toute la durée du Concile, pour obtenir qu'il daigne glorifier notre chef Saint par la bouche de ses représentants, ou plutôt par la voix de l'Esprit-Saint lui-même. Gloire! amour à saint Joseph! Puisse ce cri retentir toujours par toute l'Eglise!

C. Pantin, *curé de Notre-Dame de Tregot.*

Calvados. — Non seulement j'adhère aux vues de votre circulaire, mais j'en appelle de tous mes vœux l'accomplissement, et je pense que le Concile ne peut pas ne pas s'occuper du culte dû à la Sainte Famille et à saint Joseph.

Billet, *curé de Rouvres.*

Diocèse de Séez.

Orne. — Oh! oui, je souscris de grand cœur le mémoire que vous désirez présenter au sujet du culte de saint Joseph, et je suis assuré que tous nos pieux associés, qui augmenteront chaque jour, sont du même sentiment, et verront, avec bonheur, s'augmenter la gloire de notre saint Protecteur.

Depuis longtemps même, je forme un souhait, à ce sujet que je veux vous faire connaître. Il n'est peut-être pas raisonnable, mais c'est mon désir de voir saint Joseph plus en relief dans l'Eglise qui me l'inspire. Depuis longtemps déjà, le saint Pontife a permis d'insérer le nom de saint Joseph dans l'oraison *A cunctis*, combien je serais heureux de le voir aussi dans le *Confiteor*, dans le *Canon de la Messe* et dans l'*Oraison* qui suit le *Pater*! Saint Joseph n'intercède-t il pas continuellement pour nous, misérables pécheurs? sa mémoire n'est elle pas digne de vénération, et n'est-il pas sans cesse attentif à nous délivrer des maux passés, présents et à venir, comme il a été attentif à tous les besoins de l'Enfant Jésus et son nom,

revenant ainsi sur les lèvres du prêtre, pendant le Saint Sacrifice, ne serait-il pas un encouragement pour lui, à apporter au salut des âmes qui lui sont confiées, le zèle, la vigilance, la charité, que ce grand Saint a témoignés à notre divin Sauveur, et qu'il nous témoigne à chaque instant?

A. FOUCAULT, *curé de Fleix-de-l'Orne.*

Orne. — Nous applaudissons de tout cœur à vos vœux pour la gloire du très saint Epoux de Marie et nous nous prononcons pour l'affirmative à l'égard des questions proposées, c'est chose tout à fait conforme aux sentiments de confiance et de piété filiale que nous professons envers notre auguste Patron.

GIROUX, *prêtre de Sainte-Marie à Tinchebray.*

Orne. — Comme directeur de la Confrérie de Saint-Roch en l'honneur de saint Joseph, je joins de tout cœur une voix de plus à la vôtre dans la supplique que vous avez l'intention de présenter au souverain Pontife et à NN. SS. les évêques réunis au Concile, pour qu'ils donnent à la dévotion à saint Joseph tout l'éclat possible, afin que cette dévotion, déjà si répandue, s'agrandisse et se propage de plus en plus.

JOUGLET, *curé de Saint-Roch, directeur de la Confrérie.*

ARCHEVÊCHÉ DE SENS

DIOCÈSE DE SENS.

Yonne. — J'applaudis des deux mains et m'unis de tout mon cœur aux pieuses intentions exprimées dans votre mémoire sur le culte de saint Joseph, et à l'humble requête rédigée par vos soins; oh! oui, aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de la protection constante de saint Joseph, de sa puissante intercession auprès de Dieu.

Archimède demandait un levier et un point d'appui pour soulever le monde. Pour sauver les âmes, pour les élever jusqu'au ciel nous avons, pour point d'appui, l'auguste sacrement de l'autel, *Jesus hostia*. Nos deux leviers, qui n'en font qu'un, saint Joseph et Marie. Dieu les a unis pour nous donner Jésus-Christ le sauveur des hommes, réunissons-les, nous aussi, pour aller à Dieu par Jésus.

Je vois encore dans saint Joseph le fidèle type des obser-

Digitized by Google

valeurs de la foi de Dieu le *sanctifica tu* du sabbat. Aussi le voudrai-je voir *patron* de la sanctification du dimanche.

Mettez donc mon nom au bas de votre supplique, oh! je vous en serai reconnaissant!

VALBOIS, *curé de Saint-Regis, à Sens, directeur de la confrérie de Saint-Joseph.*

DIOCÈSE DE MOULINS

Allier. — Le conseil de l'association de Saint Joseph-de-la-Délivrance, érigée canoniquement dans l'église de Nocq-Chambérat, diocèse de Moulins, s'est réuni le 18 octobre 1869, au presbytère de ladite paroisse, pour s'occuper des intérêts de l'œuvre.

Sa première résolution a été le vote d'une adresse à Mgr l'évêque de Moulins pour demander à Sa Grandeur, qu'elle daigne présenter au Concile l'humble requête des directeurs de l'Archiconfrérie et de ses confréries affiliées, sollicitant pour l'auguste Patriarche saint Joseph le titre de Protecteur de l'Eglise universelle, et pour la Sainte Famille l'institution d'une fête solennelle et générale à toute l'Eglise.

C'est donc avec le plus grand bonheur et le plus vif empressement que le directeur soussigné de l'association de saint Joseph-de-la-Délivrance accueille le projet de la présente supplique aux vénérables Pères du Concile.

Tels sont aussi les sentiments du conseil de l'association et de tous ceux qui en font partie.

DUBIS, *curé de Nocq.*

DIOCÈSE DE NEVERS

Nièvre. — Je m'unis de cœur et d'esprit et j'applaudis à votre humble supplique. Oui, que le culte de la Sainte Famille et de saint Joseph, mis en relief aux assises prochaines du Vatican, ramène la foi dans nos familles! Que saint Joseph y soit déclaré le Protecteur de l'Eglise universelle et son Patron privilégié!

THIBARD, *curé d'Escombres.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE

DIOCÈSE DE TOULOUSE.

Hautes-Pyrénées. — Rien de ce qui peut contribuer à la gloire de notre auguste Patriarche ne me trouvera jamais indifférent. Son influence se fait trop sentir chaque jour, dans notre con-

munauté pour que je ne désire pas à son culte une extension de plus en plus grande. C'est vous dire, Monsieur le directeur général, que je souscris de tout mon cœur au mémoire dont vous avez bien voulu me donner communication, priant Dieu de lui réserver bon accueil auprès des Pères du Concile.

Cette petite publication est éminemment propre à propager le culte de notre bien aimé Protecteur.

J.-L. Clare, *directeur du collége de Bagnères*

Hautes-Pyrénées — Je n'ai que le temps de vous dire que j'unirai de tout cœur mes vœux les plus sincères aux vôtres.

Puisse saint Joseph être glorifié de plus en plus ; puisse-t-il aussi regarder d'un œil favorable les pasteurs des âmes et leur troupeau, et en particulier le pasteur de Lascazères et son troupeau, qui ont tant de besoin de sa puissante protection.

Lérron, *curé de Las-Cazères.*

Hautes-Pyrénées. — Permettez-moi de venir ajouter mon grain de sable au grand édifice spirituel, que notre amour commun voudrait voir élever à saint Joseph, par le Concile. J'adhère de tout cœur à la bonne pensée que vous avez exprimée, et j'unirai mes prières à toutes celles des associés de l'Archiconfrérie de saint Joseph pour obtenir de Dieu, que le Concile déclare saint Joseph le grand protecteur de l'Eglise.

Puisse ce nouveau titre que notre confiance réclame, servir à calmer les tempêtes qui, depuis si longtemps, sont soulevées contre l'Eglise et contre son Christ.

Ricard, *curé d'Osselle*

Le Directeur de l'archiconfrérie de Saint Joseph de Tramezaygue,

Estrade, *vicaire*

Diocèse de Carcassonne

Aude. — Je m'associe, volontiers, à vos pieux desseins, et je souscris, d'avance, à toutes les questions énoncées dans votre mémoire. De grand cœur aussi, j'unirai mes vœux et mes prières à ceux des fidèles dévoués à notre bien-aimé Protecteur. Puissent les nouveaux privilèges que nous allons solliciter auprès de Notre Saint-Père le Pape, faire vénérer, comme elle mérite de l'être, la Sainte-Famille si digne de servir de modèle aux ménages chrétiens ! Depuis longtemps la sainte

Eglise s'applique à faire connaître et aimer le divin Jésus et Marie sa Très-Sainte Mère, le titre de Patron de l'Eglise universelle donné à saint Joseph par l'autorité d'un Concile œcuménique, fera, je l'espère, apprécier, comme ils le méritent, son grand crédit auprès de Dieu, et l'immense pouvoir dont il dispose en faveur de la grande famille chrétienne, dispersée par toute la terre; j'en ai la douce confiance, les noms de cette autre Trinité sainte et protectrice, Jésus, Marie, Joseph, invoqués de concert dans tous les besoins de la vie, attireront sur la terre des grâces plus abondantes et plus efficaces.

Et ces cœurs compatissants qui aiment tant les hommes, invoqués à la fois et souvent, ne demeureront pas insensibles à nos misères particulières, et surtout aux calamités qui désolent, aujourd'hui, l'Eglise de Jésus-Christ.

GAYRAUD, *curé d'Ajac.*

Aude. — Pour mon adhésion à votre humble requête, ralaliement à l'élévation du culte de saint Joseph, elle est toute franche, toute cordiale, et sans la moindre réserve.

Je vous félicite de votre heureuse idée, et je m'estimerai heureux, pour ma part, de voir la gloire de l'auguste Chef de la Sainte Famille éclater d'une manière plus vive et plus sensible.

Je m'unis donc à tous vos sentiments, et j'appelle de tous mes vœux la réalisation de votre *double désir.*

Veuillez donc m'inscrire au nombre des signataire de votre *pieuse adresse.*

RAZIMBAUD, *curé à Carcassonne.*

DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Tarn-et-Garonne. — J'ai l'honneur de vous dire qu'interprète des confrères et consœurs, nous adhérons de grand cœur à votre mémoire, et nous l'accompagnons, à Rome, de nos vœux et de nos prières.

JEAUFFRAU, *curé de Monclar.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

DIOCÈSE DE LAVAL

Mayenne. — J'adhère *toto corde et affectu* au dessein que vous avez formé de soumettre à NN. SS. les Evêques, un mémoire, relatif au culte de la Sainte Famille et au culte particulier de notre bien-aimé saint Joseph.

JANNOT, *aumônier des Bénédictines, à Craon.*

Mayenne. — Je viens vous apporter mon adhésion pleine, entière, et d'un grand cœur, à la démarche que vous vous proposez de faire auprès de Nos Seigneurs les Evêques et, par leur entremise, auprès des Pères du Concile, en faveur du culte de saint Joseph. Puisse cette requête être favorablement accueillie, afin d'augmenter et consolider, de plus en plus, la confiance dans le puissant protecteur de l'Eglise et des familles chrétiennes!

GASNIER, curé archiprêtre de Château-Gontier.

COMPLÉMENT DES ADHÉSIONS.

DIOCÈSE D'AGEN.

Confréries d'Agen, de Bayssac, des Filles-de-Marie d'Agen, de Pardaillan.

DIOCÈSE D'AIX.

Confrérie de Tabatul.

DIOCÈSE D'AJACCIO.

Confréries des Filles-de-Marie d'Ajaccio et de Viro.

DIOCÈSE D'ALBI.

Confréries de Castres, S. Benoist, de la Présentation, Castres, de Gaillac, d'Oullas.

DIOCÈSE D'ALGER.

Confréries des Frères, à Alger, de Saint-Denis du Sig.

DIOCÈSE D'AMIENS.

Confréries des Clarisses d'Amiens, de Beaumont-Hamel, de Mancourt, des sœurs de S. Joseph, à Abbeville.

DIOCÈSE D'ANGOULÊME.

Confrérie des Frères, à Angoulême.

DIOCÈSE D'ANNECY.

Confréries de Manigod, de Samoëns, de Thonon, de Taninges.

DIOCÈSE D'ARRAS.

Confréries des Bénédictines d'Arras, d'Athies, d'Ecuy-St-Julien, de Frévent, de St-Omer, de St-Pierre-les-Calais, de Souffin-Ricametz.

DIOCÈSE D'AUCH.

Confréries des Ursulines, de l'hospice de Lectoure, de Samatan, de Thermes.

DIOCÈSE D'AUTUN.

Confréries de St-Aubin-sur-Loire, de l'Asile Marie à Châlons, de la Visitation, Mâcon, de Prêty.

DIOCÈSE D'AVIGNON.

Confréries des P. Jésuites, à Avignon, d'Apt, de Velleron-le-Petit, de Villers.

DIOCÈSE DE BAYEUX.

Confréries de la Charité, à Caen, d'Aunay, de Falaise, de la Croupte, de Moult, de St-Sauveur, de Langrune, de Barneville-sur-Ajou, de Barneville-sur-Touques, de Troismonts.

DIOCÈSE DE BAYONNE.

Confréries de Charre, de S. Jacques, à Pau.

DIOCÈSE DE BEAUVAIS.

Confréries d'Acy-en-Multien, de Rabœuf, de l'hospice de Clermont, de Cressonsacq, de Hermes, du Mesnil-St-Firmin, des sœurs de la Compassion, à Noyon, de Ressons-l'Abbaye, de Ricquebourg.

DIOCÈSE DE BELLEY.

Confréries de Cormoz, des Dombes, de Groissiat, de Ménestruel, de Thoisses.

DIOCÈSE DE BESANÇON.

Confréries de Le Valdahon, de Dampjoux, de Vouhenave, de Besançon, de Morteau, de St-Maurice, de Les Ecorces, de Montenois, de l'hôpital du Groshois, de St-Hippolyte-du-Doubs, de Vercel, de Osselles, de Orchamps-Vennes, de Montbenoît, du petit séminaire de Besançon.

DIOCÈSE DE BLOIS.

Confréries de Blois, de Cellettes

DIOCÈSE DE BORDEAUX

Confréries des sœurs de S.-Joseph de Bordeaux, des Carmélites de Bordeaux, St.-Louis de Bordeaux de la Miséricorde de Bordeaux du Patronage de Bordeaux, du Patronage central des apprentis et jeunes ouvriers de Bordeaux, de Loubeyrac, de Verdelais, de Libourne, de Castelmoron, de Latresne, d'Avensan, de Cardan

DIOCÈSE DE BOURGES

Confrérie de Lourdoueix

DIOCÈSE DE CAHORS

Confréries des Dames de la Miséricorde de Cahors, de Cras, de Lamothe-Cassel, de St-Maurice, de St-Siméon, de Vaylats de Lalbenque,

DIOCÈSE DE CAMBRAI

Confréries de Loos-les-Lille, d'Estaires, d'Eppe-Sauvage de Tourcoing, d'Aubers

DIOCÈSE DE CARCASSONNE

Confréries de Villasavary, du grand séminaire de Carcassonne, du pensionnat Ste-Marie-de-Carcassonne, de Limoux

DIOCÈSE DE CHALONS

Confréries de Ste-Menehould, de Vitry-le-François, de Coummantray

DIOCÈSE DE CHAMBÉRY

Confréries de Génébron

DIOCÈSE DE CHARTRES

Confréries de Chartres de Bohaire

DIOCÈSE DE CLERMONT

Confrérie d'Ambert

DIOCÈSE DE COUTANCE

Confréries de Quineville de St-Denis-le-Vêtu, d'Henqueville, de La Baleine du Mesnil-Hogues de Beaumont-Hague, de Montgolfier

DIOCÈSE DE DIGNE

Confrérie de Manosque

DIOCÈSE DE DIJON

Confrérie de Seurre

DIOCÈSE DE FRÉJUS,

Confréries des Trappistines de Toulon, du Bon-Pasteur de Toulon, de Draguignan, de La Seyne, de Brignoles, de Saint Donat

DIOCÈSE DE GAP

Confrérie de Puy-Aillaud

DIOCÈSE DE GRENOBLE

Confréries de Vezeronces du Mont-St-Martin, de Chandieu, de Grenoble de Côte-St-André de St-Barthélemy-du-Guâ, de Vienne, de Meylan, de Pressins

DIOCÈSE DE LANGRES

Confréries de St-Dizier, d'Eclaron, de St-Loup-sur-Aujon de Langres d'Ambonville de Perthes de Montgeries

DIOCÈSE DE LAVAL

Confrérie de Laval

DIOCÈSE DE LIMOGES

Confréries d'Aixe-sur-Vienne, de Limoges, de Guéret du Grand-Bourg, d'Azerables

DIOCÈSE DE LUÇON

Confréries de St-Laurent-sur-Sèvres de Chavagnes-en-Paillers de Mormaison de Roche-servière

DIOCÈSE DE LYON

Confréries de St-Jean-la-Bussière, d'Aveize, de Bourg-Argental de Saint-[illegible] de Saint-Étienne de Roanne de [illegible] de La Boulelle, de Pradines de Lyon de Montbrison, de Couzieux, d'Oullins de Bellegarde, de Neuville-sur-Saône

DIOCÈSE DE MARSEILLE

Confréries de Marseille, de Saint-André

DIOCÈSE DE MEAUX

Confréries de Provins de Fontainebleau, de Montereau, de Bois-le-Châtel

DIOCÈSE DE MENDE

Confrérie de Mende

DIOCÈSE DE METZ

Confrérie de Metz

DIOCÈSE DE MONTPELLIER

Confréries de Perols, de Celle, de Mougère, de Montpellier, de Béziers, de Bessan, paroisse St-Adrien, de Lodève

DIOCÈSE DE MOULINS

Confrérie de Saint Socain

DIOCÈSE DE NANCY

Confréries des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy, paroisse St-Léon de Nancy de Bayon, de La Neuville-les-Nancy, de Pont-à-Mousson, d'Houdelmont

DIOCÈSE DE NANTES

Confrérie de Nantes

DIOCÈSE DE NEVERS

Confréries de Nevers de Pignelin-Varennes

DIOCÈSE DE NIMES

Confréries d'Alais, de Nîmes, de Beaucaire, de Notre-Dame-de-Grâce de Rochefort

DIOCÈSE DE PAMIERS

Confréries de Tarascon, de Verniolles, de Caumont-d'Orgeix de Saverdun

DIOCÈSE DE PARIS

Confréries de Paris

DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX

Confrérie de Chancelade

DIOCÈSE DE PERPIGNAN.

Confréries de Ria de Prades, de Pérestrel d'Eus de Mossét

DIOCÈSE DE POITIERS

Confréries de Niort, de Moulins, de Gourgé

DIOCÈSE DE PUY

Confréries de St-Privat, de Langeac, de St-Pal-en-Chalençon, de Arandes, de Grazac, de Montsiroi-sur Loire, d'Yssingeaux, de Ventteuges de Ste-Sigolène

DIOCÈSE DE QUIMPER

Confréries de Quimper, de Landbézellec.

DIOCÈSE DE REIMS

Confréries de Reims, de Montigny, de Mézières, de Dreuil du Val des Rois, d'Eurily, de Bethel,

DIOCÈSE DE RENNES

Confréries de Châteaubourg, de Parfluemay

DIOCÈSE DE LA ROCHELLE

Confréries de Saintes

DIOCÈSE DE RODEZ

Confréries de St-Julien-de-Malmont, de St-Geniez d'Olt, de Capiongue, de Milhau

DIOCÈSE DE ROUEN

Confrérie de Montivillers

DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC

Confréries de Plouezec, de Plouguenast de Merdrignac, de Plumeur Gaulier, de Lannebert, de Pléjan-le-Petit, de Pléring, de Saint-Agathon, de Pléneuf de Pommerit-le-Vicomte, de Tridamel

DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE

Confréries de Lons-le-Saulnier, de Lavigny

DIOCÈSE DE SAINT-DENIS (Ile de la Réunion

Confréries de l'hôpital militaire de St-Denis, de Notre-Dame-des-Neiges de St-Denis de l'Immaculée Conception des sœurs de Cluny de St-Denis, des Frères de St-Denis de Salazie, de St-Joseph, de St-Leu

DIOCÈSE DE SAINT-DIÉ

Confréries de Portieux, Rehaincourt, Harol

DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR

Confrérie de Saint-Flour

DIOCÈSE DE S-JEAN-DE-MAURIENNE

Confréries de St-Martin-le-Porte, de St-Jean-de-Maurienne

DIOCÈSE DE SAINT-PIERRE et PORT-DE-FRANCE

Confrérie de Fonds-St-Denis

DIOCÈSE DE SÉEZ

Confréries de St-Siméon-en-Passais, de Caligny d'Athis

DIOCÈSE DE SENS

Confréries de St-Privat d'Auxerre

DIOCÈSE DE SOISSONS

Confréries d'Erlon, de St-Erme de Resny-Lozy de Sissonne, d'Hannappes, de Comin, de Villers-le-Sec

DIOCÈSE DE STRASBOURG

Confréries de Hilsenheim, de Leymen, de Issenheim, de La Robertsau, de Lutterbach, de Mulhouse

DIOCÈSE DE TARBES

Confréries de Bagneres-de-Bigorre, de Tramezaïgues, de Vic-en-Bigorre de Mouledous, de Garaison, de Barbazan, de Lascazères, de Saint Rémie

DIOCÈSE DE TARENTAISE

Confrérie de Beaufort-sur-Doron, de Villette d'Albertville, de Saint-Martin-de-Belleville, de St-Ron

DIOCÈSE DE TOULOUSE

Confréries d'Auterive, de St-Sulpice de Toulouse, de Cassaigne, de l'Isle-en-Dodon, de St-Réat

DIOCÈSE DE TROYES

Confréries de Troyes, de Villeneuve-au-Chemin, d'aux Riceys

DIOCÈSE DE TULLE

Confréries de Argentat, de Rossignac-le-Haut

DIOCÈSE DE VALENCE

Confréries de St-Donat de St-Marcel-les-Sauzet, de Pont-de-Barret, de Puy-St-Martin, de Saillans de Châteauneuf-de-Mazenc, d'Aouste

DIOCÈSE DE VANNES

Confréries du Faouët, d'Auray de Vannes de St-Gildas-de-Rhuis de Mohon

DIOCÈSE DE VERDUN

Confréries du Julvécourt, de Villoffe-devant-S.-Mihiel, de Combles, de Bar-le-Duc, de Soubènes, de Villers-le-Sec, de Cousances-aux-Forges

DIOCÈSE DE VERSAILLES

Confrérie de Bellevue

DIOCÈSE DE VIVIERS

Confréries de St-Barthélemy-le-Meil, de Prades, du Cheylard, de Lalouvesc, de St-Didier, de Lemps, de l'Argentière, de Ste-Madeleine

SAINT-PIERRE et MIQUELON

Confrérie de Fonds-Saint-Denis (Martinique

NOUVELLE-CALÉDONIE

Confrérie de La Conception

TUNIS

Confrérie des Frères.

DUNDALK (IRLANDE

MONTRÉAL (CANADA)

Besançon — Imprimerie de D. PERE, imprimeur de l'Evêché